



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 54 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la succursale de la Société québécoise du cannabis (SQDC) de Saint-Janvier se situe au cœur du village et qu'elle est joignable à distance de marche de quatre écoles primaires, d'une école secondaire, plusieurs garderies, deux centres communautaires, d'un skate-park et d'une maison de jeunes;

**CONSIDÉRANT QUE** la distance évaluée par la SQDC pour l'implantation de leur succursale de Saint-Janvier ne tient pas compte des passages piétonniers, la rendant plus facilement accessible aux jeunes fréquentant les établissements scolaires à proximité;

**CONSIDÉRANT QUE** l'emplacement choisi aux abords du boulevard Curé-Labelle est un secteur hautement achalandé par les citoyens de Saint-Janvier et qu'aux heures d'ouverture de la SQDC, le trafic y est dense;

**CONSIDÉRANT** la préoccupation de plusieurs citoyens souhaitant tenir à distance les consommateurs de cannabis de leurs enfants;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous soussignés, demandons au gouvernement du Québec, de régulariser la situation en déménageant la succursale de la SQDC de Saint-Janvier à un endroit répondant aux critères prescrits par la Loi encadrant le cannabis ainsi qu'à la réglementation municipale, tout en respectant les préoccupations sociales des citoyens.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Lucie Lecours  
Députée de Les Plaines**

3 Juin 2019

**Date de signature de l'extrait**